

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation 18/03/2025 Date d'affichage 18/03/2025 Nombre de membres en exercice = 15
Présents à l'ouverture de la séance = 13
Votants la présente délibération = 14

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi trente-et-un mars à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Noël TELLIER, Maire de LOUPLANDE.

Etaient présents : Noël TELLIER, Claudette GARNIER, Lionel HUBERT, Catherine BAZOGE, Gilles BELLAND, Eliane LEVEILLÉ, Alain LORIOT, Lynda LAFOND, Gaël PELTIOT, Suzy DIEUL, Séverine NICAISE, Rénald FRAIPONT, Ludivine CHEVALIER

Absents excusés : Dominique LELOUP (pouvoir donné à Claudette GARNIER), Rémi METIVIER

Secrétaire de séance : Monsieur Alain LORIOT
Formant la majorité des membres en exercice

Délibération N° 31.03.2025-2

▪ 2°) Subventions aux œuvres et associations pour l'année 2025 :

Le Conseil Municipal, après vote à mains levées, à l'unanimité, valide la proposition de la commission « vie associative » et alloue les subventions listées ci-dessous aux associations pour l'année 2025 :

Associations	Propositions pour l'année 2025
Tennis club	600 €
Football club	600 €
Gymnastique	600 €
Attire D' L fonctionnement	600 €
Bibliothèque/habitant	2 100 €
Louplande sport loisirs	400 €
CCAS	600 €
Association culturelle cantonale ACC	240 €
Les Voyageurs solidaires	300 €
Ceinture verte (tracteurs illuminés)	200 €
Les amis du Printemps poétique	150 €
Association des conciliateurs de la Sarthe	100 €
Protection Civile pour Mayotte (déjà votée)	150 €
Total	6 640 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201698-20250331-31032025-2-DE

Le Maire soussigné, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de la réception en le et de l'affichage en lieu public le 1^{er} avril 2025

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2025
Affichage : 07/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

pour copie conforme
Louplande, le 1^{er} avril 2025
Suivent les signatures au registre
Le Maire,

